

2022-2023

GUIDE DE PROMOTION D'ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES



L'ASSOMPTION



La Ville de L'Assomption désire s'assurer que le développement durable soit pris en considération dans les activités et les événements sur son territoire.

Tout organisateur d'événement doit respecter, tant que cela est applicable, les 21 exigences dans la grille suivante. Il s'agit d'un critère obligatoire pour recevoir de l'aide **financière, matérielle** ou en **support** de la Ville de L'Assomption.

AVANT VOTRE ÉVÉNEMENT

Veillez remplir le tableau en cochant les exigences applicables à votre événement et acheminer le tout à Maxime Chevrier, conseiller en environnement et développement durable à : l'adresse mchevrier@ville.lassomption.qc.ca.

Veillez noter que le dépôt de votre demande signifie un engagement à mettre en application les exigences que vous avez identifiées dans la colonne « Applicable » du tableau. Bien indiquer pourquoi l'énoncé est « non applicable » à votre événement à la colonne «Explications»

À LA SUITE DE VOTRE ÉVÉNEMENT

Veillez nous faire parvenir le bilan des exigences qui ont été réalisées.

La Ville se réserve le droit de mettre fin à l'événement en cours si la Politique sur les événements écoresponsables n'est pas respectée ou à obliger le promoteur à s'y conformer immédiatement afin de pouvoir poursuivre ses activités

Si vous avez besoin de conseils pour le volet écoresponsable de votre événement, n'hésitez pas à contacter Maxime Chevrier, conseiller en environnement et développement durable, à l'adresse mchevrier@ville.lassomption.qc.ca ou par téléphone au 450 589-5671, poste 5110.

ACTION	APPLICABLE	EXPLICATIONS si non applicable	RÉALISÉ si non, expliquer pourquoi
MATIÈRES RÉSIDUELLES			
Gérer les matières résiduelles selon le modèle de collectes à 3 voies (recyclables (gestion des liquides), organiques, déchets)			
Attirer une équipe, une escouade verte, pour la gestion des déchets et la sensibilisation des participants près des endroits dédiés à la restauration			
S'assurer que les bacs soient visibles et facilement accessibles (lot de bac dédié fourni par la ville)			
Mettre en place une signalisation claire sur ce qui va dans chaque bac (fourni par la ville)			
CONSOMMATION RESPONSABLE			
Éliminer la vente de bouteilles d'eau et offrir le service de remplissage (fourniture d'une remorque à eau par la ville)			
Utiliser des contenants, sacs et emballages réutilisables, recyclables et/ou compostables			
Utiliser de la vaisselle, des ustensiles, des verres, des nappes, des serviettes et des pailles réutilisables (idéalement) ou compostable			
Établir des partenariats avec des fournisseurs locaux écoresponsables (ou ayant une politique environnementale) pour favoriser l'achat local et minimiser les déplacements.			

de date ni de nom de commanditaires)

--	--	--

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Calculer et compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) émanant du transport

--	--	--

Louer des véhicules électriques, hybrides pour les employés ou bénévoles de l'événement (Utiliser les véhicules en autopartage de la Ville)

--	--	--

Favoriser l'utilisation de l'électricité lorsque possible au lieu de génératrice

--	--	--